

APPEL À CANDIDATURES ATELIER DOCTORAL INTERDISCIPLINAIRE

ECOLE FRANÇAISE DE ROME (EFR)–
ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES (EHESS)

2025 : GUERRE ET FRONTIERES SOCIALES DU XVIII^E SIECLE A NOS JOURS

Rome, École française de Rome, 13-17 octobre 2025



Yabidne, région de Tchernihiv, mai 2022 ©Yevhen Vasyliov.

Par la violence brutale et destructrice des conflits armés en ex-Yougoslavie et au Rwanda avant-hier, en Irak, en République démocratique du Congo ou en Syrie hier, en Ukraine, au Proche-Orient ou au Soudan aujourd'hui, la guerre nous rappelle sa permanence et son actualité. Les sciences sociales du XX^e siècle ont pendant longtemps appréhendé les guerres modernes « par le haut », sous l'angle du monopole étatique du fait guerrier et au regard des enjeux de la décision politique et/ou militaire ou encore au prisme des relations internationales. Les approches de la guerre se sont cependant renouvelées en profondeur depuis ces trente dernières années. En histoire, les analyses des expériences combattantes se sont affranchies de la suspicion que recouvrait une histoire rabattue vers l'événement guerrier et le temps court et insignifiante à ce titre aux yeux des grands courants historiographiques. L'anthropologie historique du fait guerrier d'une part, l'intérêt transdisciplinaire pour les sociétés en guerre d'autre part, de même que le tournant critique de l'histoire redonnant toute leur place à l'expérience individuelle et collective et aux acteurs sociaux, ont participé de ce renouvellement. En anthropologie d'abord et en sociologie, plus récemment, la guerre s'est imposée en objet ordinaire avec le développement d'analyses attentives à la diversité de dispositifs (militaires, guerriers, humanitaires, sécuritaires) et d'acteurs (individus, clans, organisations criminelles, institutions étatiques, milices, travailleurs humanitaires) impliqués dans la gestion de la violence armée, ainsi qu'aux empreintes de celle-ci, au temps court des combats et au temps long de la sortie de guerre, sur les sociétés. La multiplication des guerres civiles à partir

des années 1990 a aussi favorisé des approches sociologiques détachant la guerre de la centralité étatique pour l'ancrer dans les sociétés en guerre, leurs rapports sociaux et tensions existants, leurs pratiques sociales routinières, ainsi que dans des situations d'indétermination entre guerre et paix, entre expériences extraordinaire et ordinaire.

Les journées doctorales de l'EFR/EHESS sont appelées à poursuivre ces réflexions dans une perspective résolument interdisciplinaire, en interrogeant ce que la guerre fait aux frontières sociales dans des sociétés traversées par les conflits armés. Par guerre moderne, nous entendons, dans la lignée des travaux de David A. Bell ou de John Horne, une forme organisée et inscrite dans la durée de la lutte armée, qui repose sur l'universalisation de la conscription, l'assimilation du citoyen au soldat et la massification consécutive des effectifs combattants, mais également sur la mobilisation parallèle des sociétés et de leurs activités socio-économiques (industrie, agriculture, soins, production culturelle, etc.) en soutien à l'effort de guerre. C'est dans ce contexte qu'une part inédite de soldats et de civils des populations belligérantes ont subi ou participé à des violences paroxystiques (combats d'artillerie, bombardements aériens, massacres, génocides) menées et déployées avec des armes d'une technicité létale exponentielle, dont les deux guerres mondiales représentent encore les formes les plus radicales tant du point de vue des pertes humaines, civiles et militaires, que de l'ampleur des destructions matérielles ou de la mobilisation totale des sociétés. Le fait guerrier moderne s'étend également aux conflits intraétatiques (post)coloniaux, aussi violents mais souvent plus discontinus et aux mécanismes guerriers dissous dans la société. Par leur soudaineté, par les ruptures brutales et rapides qu'elles induisent, mais également par le dévoilement qu'elles produisent du fonctionnement routinier d'un ordre social et de la permanence de ses phénomènes, les guerres modernes travaillent au plus profond les sociétés et les frontières du social.

Pour interroger les relations entre guerre et frontières sociales, l'atelier privilégiera quatre axes (non exclusifs) de réflexions :

1 – Les conflits armés, des plus anciens aux plus récents, replacent, chacun à leur façon, la question centrale des **frontières entre civils et combattants**. Dans les mobilisations des populations civiles au XIXe siècle face aux troupes impériales françaises en Prusse ou en Espagne, ou dans les formes de la mobilisation parisienne face aux soldats allemands en 1870-1871 et jusqu'aux « Résistances » civiles dans le temps des guerres du XXe siècle, et particulièrement celle de 1939-1945, les « civils » ont été appelés à – ou ont décidé de – se battre, parfois contre les lois de la guerre, d'une part, et celles de leur armée nationale, d'autre part. Dans les guerres civiles post-1990, l'immixtion de la violence armée au plus profond des sociétés accentue encore plus la fluidité des statuts et brouille les frontières entre les catégories de civils et de combattants à tel point que la conduite de la guerre, largement banalisée, devient un « métier des armes » ou que la défense d'un pays se construit « par le bas » et se voit prise en charge par la société civile. Comment peut-on alors analyser la distinction ou l'assimilation entre civils et combattants dans les guerres modernes et la porosité des frontières censées les séparer ? Par ailleurs, peut-on parler d'un accroissement des processus d'assimilation entre « l'armée » ennemie et les « civils » ennemis qui aurait facilité l'élaboration des stratégies qui, depuis l'après Première Guerre mondiale, ont théorisé la destruction massive des populations civiles - par bombardement notamment – comme moyen de gagner la guerre ?

2 – Les frontières sociales soumises à l'épreuve de la guerre dans ses différentes temporalités (mobilisation, entrée en guerre et installation dans le temps de la guerre, situations de « ni guerre ni paix » ou d'entre-guerres, sortie de guerre) seront également questionnées du point de vue des **âges**, des **classes**, des **genres**, des appartenances ethniques et confessionnelles reconfigurées (ou non) dans et par la guerre. Ce deuxième axe interrogera également les « **nouvelles frontières** » sociales qui s'esquissent dans des sociétés post-conflits, comme celles entre « anciens combattants » et celles

et ceux qui ne le sont pas (ou pas tout à fait...), entre « collaborateurs » et « résistants », entre « civils à expérience directe de la guerre » et « exilés de guerre à l'étranger » ou, enfin, entre des « ayants-droits » à la sollicitude de l'État et des « exclus des droits » dans une économie morale de la reconnaissance productrice de ces différenciations.

3 – La question des frontières sociales et hiérarchiques au sein des **institutions en guerre** représente le troisième axe de ces journées. Le terme « institution » désigne ici toute organisation au fonctionnement régulier, dotée de dispositifs, de rôles et de règles qui lui donnent une existence propre, mais qui est investie de multiples façons par des acteurs qui la font exister au concret. Dans quelle mesure des institutions bouleversées et/ou mobilisées en temps de guerre sont-elles transformées ? Dans quelle mesure la guerre affecte-t-elle les hiérarchies, les normes, les fonctions et la division du travail au sein de ces institutions ? L'institution chargée de faire la guerre, l'armée, est évidemment concernée mais une attention particulière sera portée aux institutions éducatives et aux institutions de la santé et du soin. Au-delà encore de l'école et de l'hôpital, des propositions peuvent être adressées sur d'autres institutions : famille, prison, Eglises....

4 – Le quatrième axe s'interrogera sur ce que la guerre fait aux frontières sociales à **l'échelle du cas singulier**. L'expérience biographique, par ses effets de connaissance, laisse parfois mieux voir que d'autres regards les éventuelles traversées des frontières. Les propositions veilleront toutefois à ne pas faire du cas un isolat et à ouvrir vers un changement d'échelle impératif à toute micro-histoire : en quoi le cas proposé éclaire-t-il une situation de reconfiguration des frontières sociales en temps de guerre ?

L'atelier est ouvert aux **doctorants et aux étudiants de M2 de toutes disciplines et de toutes nationalités**. Les langues de travail sont le français, l'italien et l'anglais. Une bonne compréhension orale du français est toutefois nécessaire.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra les deux pièces jointes suivantes à attacher directement au formulaire en ligne (format pdf) :

1. Champ « lettre de motivation » (un seul pdf) :

- une lettre de motivation ;
- un résumé (max. 4000 caractères) de l'intervention proposée ;
- une lettre de recommandation écrite par un ou une titulaire dans l'enseignement supérieur et la recherche, qui prendra soin de dater et signer la lettre et de faire explicitement référence au présent atelier.

2. Champ « CV » (un seul pdf) :

- un curriculum vitae (max. 3 pages), accompagné d'une présentation des recherches en cours et d'un programme de travail. Il est important de préciser dans le cv les langues parlées et comprises.

Tous ces documents peuvent être rédigés en français, italien ou anglais.

ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La réception des dossiers de candidature pour l'EFR est ouverte via le formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

https://candidatures.efrome.it/atelier_doctoral_interdisciplinaire_guerre_et_frontieres_sociales_du_xviiieme_siecle_a_nos_jours

La réception des dossiers s'achèvera le **15 mai 2025 à 17h** (heure de Rome).

Les personnes sélectionnées en seront informées au plus tard le **20 juin 2025**.

⚠ **ATTENTION** : L'envoi du dossier de candidature est définitif, il ne sera pas possible de revenir sur une candidature.

⚠ **ATTENTION** : Pour éviter tout problème technique, veuillez à ne pas déposer votre candidature au dernier moment.

Les candidats retenus sont tenus d'assister à l'ensemble des cours et ateliers.

Il sera demandé à chaque participant d'envoyer aux organisateurs, avant le **15 septembre 2025**, 8.000 caractères de présentation de leurs travaux comprenant une description de leur corpus de sources, en y joignant une bibliographie synthétique.

Les déjeuners et le logement (en chambre double non mixte) seront assurés par l'EFR et l'EHESS ; en revanche, les participantes et participants devront prendre en charge les frais du voyage à Rome.

Pour toute information, vous pouvez contacter Claire Challéat, assistante scientifique pour les époques moderne et contemporaine à l'EFR, Piazza Farnese 67, 00186 Rome, secrmod@efrome.it

Comité scientifique : Albane Cogné (EFR), Emmanuel Saint-Fuscien (EHESS), Silvia Sebastiani (EHESS), Ioulia Shukan (EHESS)

